

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CMAR NOUVELLE-AQUITAINE - SIÈGE
Service de l'EAO
05.53.77.23.62
47-eao@cma-nouvelleaquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Actif(ve) non salarié(e)
Elève sous statut scolaire

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le titulaire du CAP Coiffure utilise les techniques courantes de coiffure pour hommes, femmes et enfants. Il lave, coupe, coiffe les cheveux. Sous les directives d'un responsable, il peut réaliser les colorations et les permanentes. Attentif à l'accueil, il peut aussi conseiller la clientèle. Il participe à la gestion des stocks, à l'organisation et au rangement du salon, ainsi qu'à la tenue du carnet de rendez-vous. Le diplômé débute le plus souvent comme assistant dans un salon. Il peut également exercer dans un établissement de soins ou de cure.

Contenu et modalités d'organisation

Enseignements professionnels : Technologies des matériels et des produits. Vente des produits et des services et la réglementation des produits capillaires. Biologie : structure de la peau, composition du cheveu, croissance et chute, caractéristiques. Anomalies et affections : signes, causes, traitements. Environnement professionnel : cadre juridique, organisation et fonctionnement de l'entreprise. Arts appliqués (permet de travailler en dessin sur les formes, les volumes, les couleurs).

Durées de la formation *840h en cours du jour *2450h en entreprise
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

CAP métiers de la coiffure - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Le CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Néanmoins, la poursuite d'études est possible pour améliorer sa technique et accéder à des postes à responsabilité (MC, BP, BM...).

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00168845	du 01/09/2020 au 30/06/2022	(47)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CFA DE LA PALME		Non éligible	
00226719	du 01/09/2021 au 30/06/2023	(47)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CFA DE LA PALME		Non éligible	
00258804	du 01/09/2022 au 30/06/2024	(47)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CFA DE LA PALME		Non éligible	
00338468	du 01/09/2023 au 30/06/2025	(47)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CFA DE LA PALME		Non éligible	

00424380

du 01/09/2024 au
30/06/2026

(47)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE - CFA DE
LA PALME

Non
éligible

